

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 à 19 h 00, à l'école secondaire Le boisé de ladite Commission scolaire, 605, rue Notre-Dame Est, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire  
Madame Manon Lambert, commissaire  
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absences :

Monsieur Jacques Daigle, vice-président  
Madame Colette Vézina, commissaire

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général  
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 03.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 18 MARS 2019

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 mars 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lambert que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CE14-686-1904

CE14-687-1904

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-688-1904
- 3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019
- Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 14 mars 2019 au 28 mars 2019.
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- 4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL
- 5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES
- 5.01 PROJET NUMÉRO 2996 – RÉNOVATION DES LOCAUX PÉDAGOGIQUES (SALON DES ÉTUDIANTS ET SecrÉTARIAT) À L'ÉCOLE SAINTE-MARIE À PRINCEVILLE / CONSTRUCTION BERNARD BÉLANGER & FILS INC.
- CE14-689-1904
- Madame Manon Lambert propose :
- QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet n° 2996 – Rénovation des locaux pédagogiques (salon des étudiants et secrétariat) à l'école Sainte-Marie à Princeville,
- QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de Construction Bernard Bélanger & fils inc. (Document numéro CE14-689-1904).
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- 6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- 6.01 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME MARIE-JOSÉE THIBEAULT-FAUCHER
- CE14-690-1904
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Marie-Josée Thibeault-Faucher, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Notre-Dame-des-Bois-Francs. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- 6.02 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MONSIEUR RICHARD PÉPIN
- CE14-691-1904
- Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Richard Pépin, enseignant en anglais (champ 04), à l'école Sainte-Marie (Warwick). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimentement résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-692-1904      6.03      DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS MORIN
- Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Jean-François Morin, enseignant en mathématique et sciences (champ 13), à la Polyvalente La Samare. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 14 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu      ADOPTÉ
- CE14-693-1904      6.04      DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME JOSÉE LEMIEUX
- Madame Marilou Noreau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Josée Lemieux, enseignante en adaptation scolaire (champ 01), à l'école Sacré-Coeur (Princeville). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu      ADOPTÉ
- CE14-694-1904      6.05      DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME NICOLE BERNIER
- Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Nicole Bernier, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Notre-Dame (Norbertville). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu      ADOPTÉ
- CE14-695-1904      6.06      DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME FRANCE HOULE
- Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame France Houle, enseignante au primaire (champ 03), à l'école de la Croisée (Saint-Rosaire). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu      ADOPTÉ
- CE14-696-1904      6.07      DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME BRIGITTE RONDOT
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Brigitte Rondot, technicienne en loisirs à l'école secondaire Le tandem. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu      ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-697-1904

6.08 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME SUZANNE CORRIVEAU

Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Suzanne Corriveau, concierge, classe II à l'école Amédée-Boisvert et ouvrière d'entretien, classe II à l'école secondaire Monique-Proulx. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-698-1904

6.09 RETRAITE PROGRESSIVE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME HÉLÈNE VERVILLE

ATTENDU que madame Hélène Verville a choisi un programme de mise à la retraite de façon progressive de 5 ans;

ATTENDU que madame Hélène Verville a demandé une confirmation de Retraite Québec à l'effet qu'elle soit admissible à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2024;

ATTENDU que madame Hélène Verville effectuera 80 % de sa tâche annuelle, du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024;

ATTENDU que madame Hélène Verville prendra sa retraite au plus tard le 30 juin 2024, à 16 heures;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Sylvie Bilodeau :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francs accepte la demande de retraite progressive de madame Hélène Verville, technicienne en documentation au Secrétariat général, selon les modalités prévues à la convention collective et conformément à la Loi sur le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-699-1904

6.10 RETRAITE PROGRESSIVE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME CÉLINE NOLETTE

ATTENDU que madame Céline Nolette a choisi un programme de mise à la retraite de façon progressive de 5 ans;

ATTENDU que madame Céline Nolette a demandé une confirmation de Retraite Québec à l'effet qu'elle soit admissible à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2024;

ATTENDU que madame Céline Nolette effectuera 80 % de sa tâche annuelle, du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024;

ATTENDU que madame Céline Nolette prendra sa retraite au plus tard le 30 juin 2024, à 16 heures;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Manon Aubry :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francs accepte la demande de retraite progressive de madame Céline Nolette, technicienne en éducation spécialisée à la Polyvalente La Samare, selon les modalités

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

prévues à la convention collective et conformément à la Loi sur le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, madame Marilou Noreau propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 14.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Paulette S. Rancourt, présidente

\_\_\_\_\_  
Michael Provencher, secrétaire général

CE14-700-1904